

Document

Le parquet s'oppose à une enquête sur Bongo et Sassou Nguesso (21.04)

Lepoint.fr – 20.04

Le parquet de Paris s'est opposé officiellement à l'ouverture d'une enquête sur le patrimoine immobilier en France de plusieurs chefs d'État africains, dont les présidents gabonais Omar Bongo et congolais Denis Sassou Nguesso, a-t-on appris lundi au cabinet du procureur. Dans un réquisitoire écrit versé au dossier et demandant un "refus d'informer", le procureur estime que les plaignants, les associations Transparence International France et Sherpa, ainsi que le citoyen gabonais Grégory Gbwa Mintsa, n'ont pas juridiquement qualité à agir. C'est la juge d'instruction financière Françoise Desset qui prendra la décision finale d'ouvrir ou non une information judiciaire. Elle n'est pas tenue par l'avis du parquet.

La plainte avec constitution de partie civile a été déposée en décembre dernier pour "recel de détournement de fonds publics", et a suscité des remous diplomatiques, Grégory Gbwa Mintsa étant brièvement emprisonné dans son pays en janvier. La position du parquet n'est pas une surprise puisqu'il a déjà classé sans suite deux premières plaintes dites "simples" sur les mêmes faits en mars 2007 et juillet 2008, avec un argumentaire juridique différent, évoquant seulement une "infraction insuffisamment caractérisée".

Le dossier est très sensible sur le plan diplomatique, Omar Bongo - au pouvoir depuis 42 ans - et Denis Sassou Nguesso étant deux alliés diplomatiques de la France en Afrique, dans ces deux États pétroliers, fiefs de Total.

Les plaignants s'appuient sur une enquête préliminaire de police diligentée par le parquet en 2007, qui a établi un état des biens détenus par les trois chefs d'État. Le rapport de police répertorie 39 appartements, hôtels particuliers et maisons, 70 comptes bancaires et neuf voitures possédés en France par Omar Bongo et ses proches.

Denis Sassou Nguesso, revenu au pouvoir à Brazzaville en 1997 après une guerre civile, possède de son côté, avec ses enfants, selon la police, 24 propriétés et 112 comptes bancaires en France.

Omar Bongo a annoncé des poursuites en diffamation contre les plaignants, qui considèrent que ces biens n'ont pu être acquis qu'avec de l'argent détourné. Dans un entretien au *Figaro* paru le 25 mars, Denis Sassou Nguesso a assuré qu'il ne possédait en France qu'un logement à Paris et une petite maison au Vésinet. Questionné sur les biens portés au nom de ses proches, il dit : "Leur vie n'est pas la mienne et ils l'organisent comme ils l'entendent."